



© Signes Paysages

THÉMATIQUE PAYSAGÈRE



LA VILLE

Une lecture de l'histoire du département au travers de ses formes, de ses caractères et ses évolutions

CARACTÉRISATION DES villes historiques

Le département des Bouches-du-Rhône présente une constellation de noyaux urbains aux échelles variées, qui partagent une genèse ancienne et des évolutions comparables : occupation protohistorique et installation successive de grandes civilisations, dont plusieurs de ces villes ont constitué des centres secondaires.

Il en résulte que ces noyaux urbains sont fortement marqués par l'histoire, et que les centres anciens et historiques représentent un type de paysage anthropisé du département, réparti en :

- ◆ Villages perchés,
- ◆ Villages en pente,
- ◆ Villages littoraux historiques,
- ◆ Villages de plaine,
- ◆ Centres-anciens de polarités urbaines.

Les silhouettes de ces formes urbaines sont lisibles à l'échelle du grand paysage, ce qui explique que les centres historiques sont constitutifs de l'identité du département. Le patrimoine architectural et urbain remarquable qui s'y déploie détient une valeur culturelle parce qu'il témoigne de l'histoire locale ou d'une étape importante de l'évolution urbaine. Sa préservation, sa mise en valeur ou du moins sa considération dans la mise en œuvre de projets urbains sont des enjeux essentiels pour l'orientation des politiques d'aménagement du territoire actuelles.

En 2020, l'Agam produit une carte de synthèse des types de paysages anthropisés sur le territoire de la Métropole.*



Gardanne, Paul Cézanne, 1886



Nuit étoilée sur le Rhône, Vincent Van Gogh, 1888 - Vue nocturne de la silhouette d'Arles

PAROLES D'EXPERTS

Valeur et caractérisation de l'espace des villes : évolution de la centralité, formes urbaines et caractères architecturaux sont liés au thème de la ville dans sa dimension historique (Compte-rendu de l'atelier n°3)

Pratiquement tous les échanges sur les paysages de la ville font référence au centre-ville historique comme critère essentiel de centralité, avec l'existence du patrimoine bâti qui l'accompagne (églises, bâtiments ancien...).

La rénovation des centres-villes historiques et de leur bâti, ou encore la piétonnisation et la végétalisation des espaces publics existants sont des marqueurs de l'évolution récente des villes.

Le désenclavement des centres-villes historiques est un enjeu identifié pour la ville et ses usages.

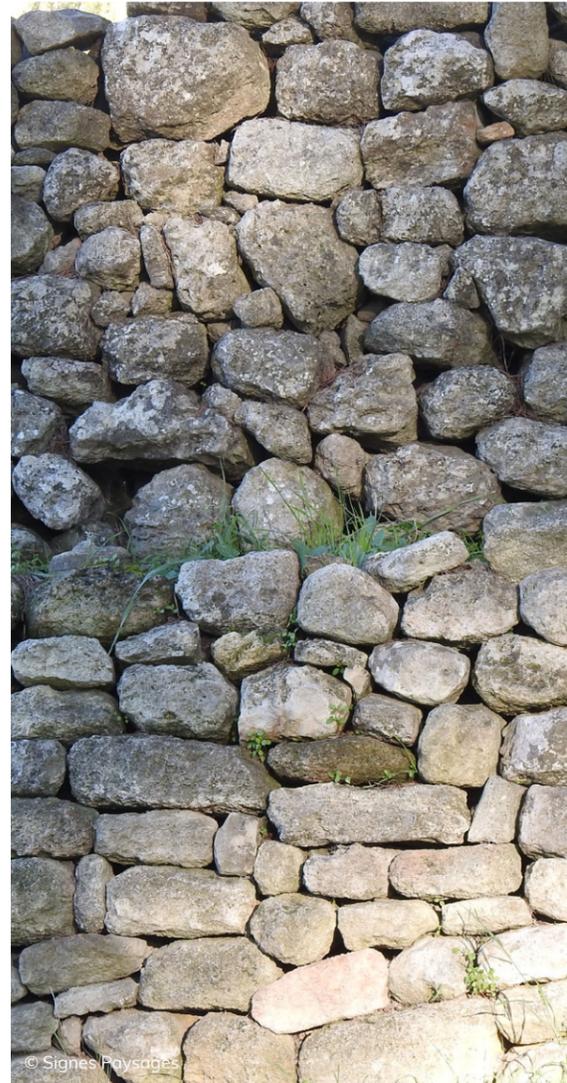


Plan de Marseille en 1575, Braun & Hogenberg, *Civitates Orbis Terrarum*, II-12

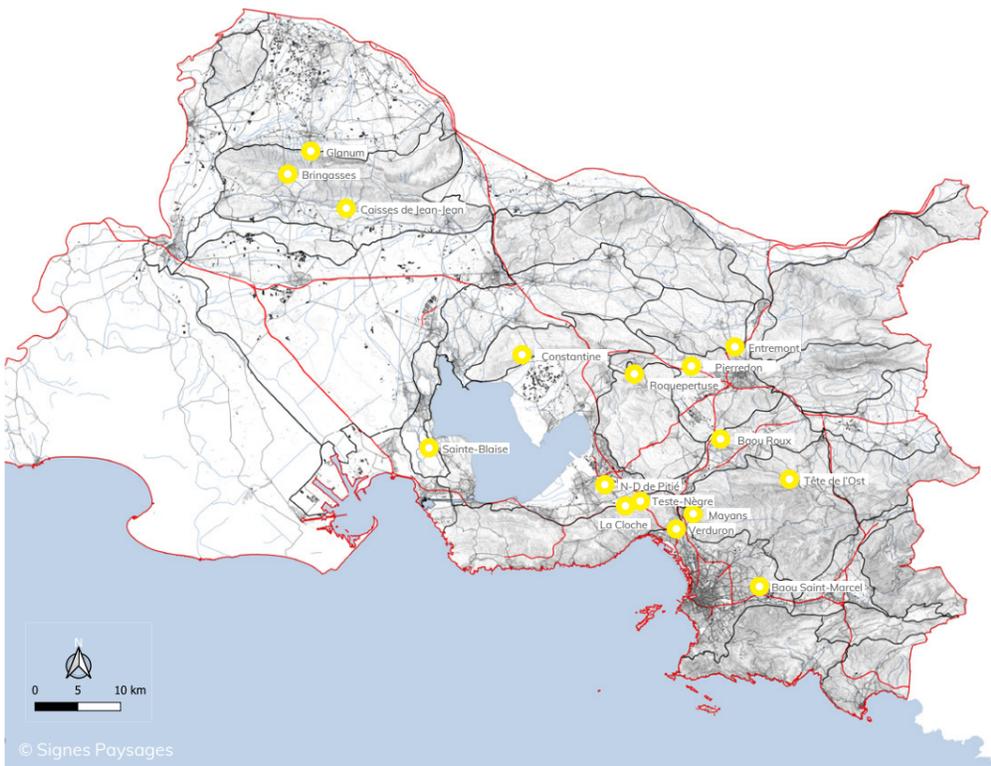
* consultable : <https://www.agam.org/la-typologie-des-paysages-anthropises>



Vue sur le site de Glanum avec au loin la ville de Saint-Rémy-de-Provence



Détail des murs à Saint-Blaise



Repérage des oppida celto-ligures dans le département



Vue de Marseille depuis Allauch

FORMATIONS URBAINES Protohistoire

- Installations originelles

Un grand nombre de centres urbains du département témoignent d'occupations humaines anciennes, au travers des vestiges celto-ligures des Salyens de Provence (regroupant des peuples fédérés tels que les Ségobriges à Marseille ou les Avatiques à Martigues) qui font remonter ces installations au VI^e siècle av. J.-C.

Les *oppida* protohistoriques qui en sont les témoins, caractérisés par des fortifications de l'Âge du Fer et une organisation urbaine autour d'axes de circulation périphériques, parallèles aux remparts, sont rarement situées au coeur des centres historiques actuels, mais plutôt à quelques kilomètres sur des hauteurs. Les principaux sites sont :

- ◆ L'*oppidum* d'Entremont au nord d'Aix-en-Provence,
- ◆ L'*oppidum* du Baou de Saint-Marcel et *oppidum* du Pain de Sucre de Verduron à Marseille,
- ◆ L'*oppidum* de Roquepertuse à Velaux
- ◆ L'*oppidum* du Baou Roux à Bouc Bel-Air,
- ◆ L'*oppidum* de Sainte-Blaise à Saint-Mitre-les-Remparts
- ◆ L'*oppidum* de Pierredon à Eguelles
- ◆ L'*oppidum* de Constantine à Lançon-Provence
- ◆ L'*oppidum* de Notre-Dame de Pitié à Marignane
- ◆ L'*oppidum* de la Tête de l'Ost à Mimet
- ◆ L'*oppidum* des Caisses Jean-Jean à Mouriès
- ◆ L'*oppidum* de la Cloche et de Teste-Nègre aux Pennes Mirabeau
- ◆ L'*oppidum* des Mayans à Septème-les-Vallons
- ◆ L'*oppidum* de Glanum à Saint-Rémy-de-Provence
- ◆ L'*oppidum* des Bringasses aux Baux-de-Provence

Cette période d'édification n'est donc pas lisible dans la forme urbaine des grands centres historiques d'aujourd'hui. Mais l'ensemble de ces *oppida* a constitué le contexte urbain de la colonisation grecque puis romaine, et donc influencé indirectement, la formation des centres urbains antiques qui quittent les hauts lieux pour se rapprocher des routes et des terres cultivables. Les villages perchés restent les centres historiques qui conservent le mieux la trace de l'installation des *oppida*.

FORMATIONS URBAINES

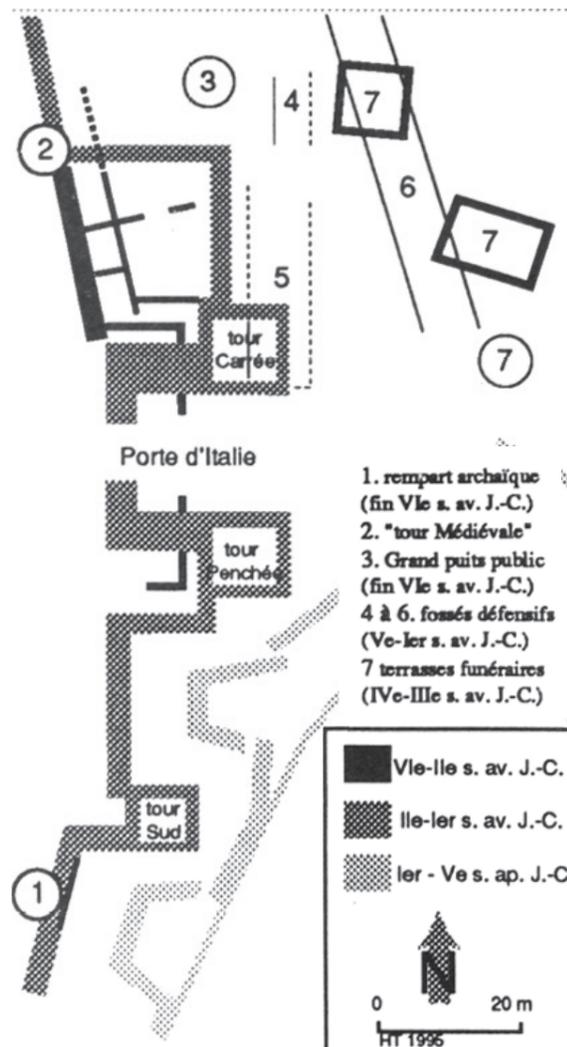
Antiquité grecque

- La chôra massaliète

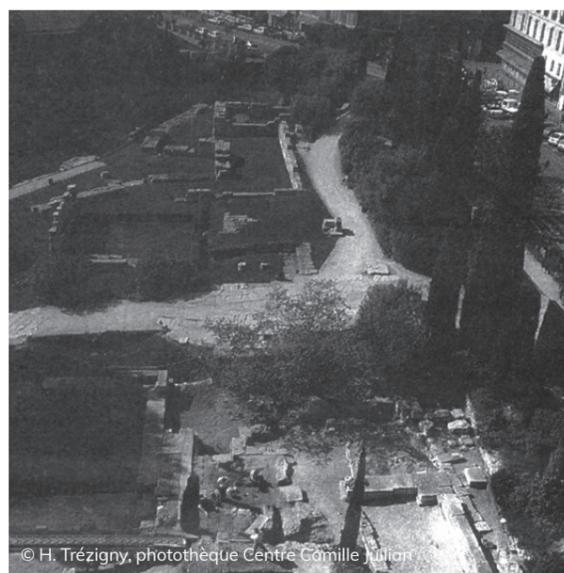
La fondation de Massalia par les Phocéens en 600 av. J.-C. résulte de la volonté d'établir des comptoirs (*emporía*) sur le pourtour méditerranéen. En contrebas des *oppida* des Salyens, la cité s'installe sur les rives du Lacydon (le Vieux Port). L'actuel jardin des vestiges présente les traces du port antique, des fortifications hellénistiques et du plan orthogonal originel de la cité. Des permanences de ce premier tracé urbain concentrique, et particulièrement des fortifications successives, sont lisibles dans la configuration actuelle du quartier du Panier, la cité ayant d'abord pris place sur la butte Saint-Laurent, puis sur la butte des Moulins, la butte des Carmes et le secteur de la Bourse. Les habitations sont orientées sud-ouest - nord-est, orientation que l'on retrouve dans les maisons romaines, médiévales puis modernes, avant les reconfigurations du XIX^e siècle, ce qui témoigne de la continuité d'un urbanisme qui s'inscrit dans le réseau archaïque des rues de la ville hellénistique¹.

L'importance de Massalia au II^e siècle av. J.-C. se traduit par l'édification d'une fortification de calcaire rose du cap Couronne en caissons (*emplekton*) autour du site de 50 hectares, représentative de l'architecture militaire hellénistique. Ce type d'appareillage se retrouve dans plusieurs cités fortifiées voisines soulignant l'influence de la chôra massaliète sur son arrière pays. De manière croissante depuis le VI^e siècle av. J.-C. la stratégie commerciale des Massaliotes favorise l'émergence d'habitats nouveaux, pratiquement toujours fortifiés, perchés ou en plaine, qui préfigurent les futurs centres historiques des pôles urbains de la basse vallée du Rhône (Martigues, Roquepertuse et, plus loin, Arles (Théliné). Cette période marque le renforcement (Entremont, Sainte-Blaise, Arles et Glanum), la restructuration (Baou Saint-Marcel, la Cride à Peypin, la Teste de l'Ost à Mimet), ou la disparition (Verduron, Teste-Nègre, Le Baou-Roux, la Cloche aux Pennes Mirabeau) des sites celto-ligures en réaction à la colonisation. Les réalisations urbanistiques et architecturales présentent des spécificités grecques : bâtiments publics (agora, théâtre, sanctuaires), organisation axiale avec circulation vers le centre.²

1 Henri Trézigny, « La topographie de Marseille antique de sa fondation (-600 av. J.-C.) à l'époque romaine », *Méditerranée* N°34 - 1995
 2 Sophie Collin Bouffier, « Marseille et la Gaule méditerranéenne avant la conquête romaine », *Pallas*, 80 | 2009, 35-60.



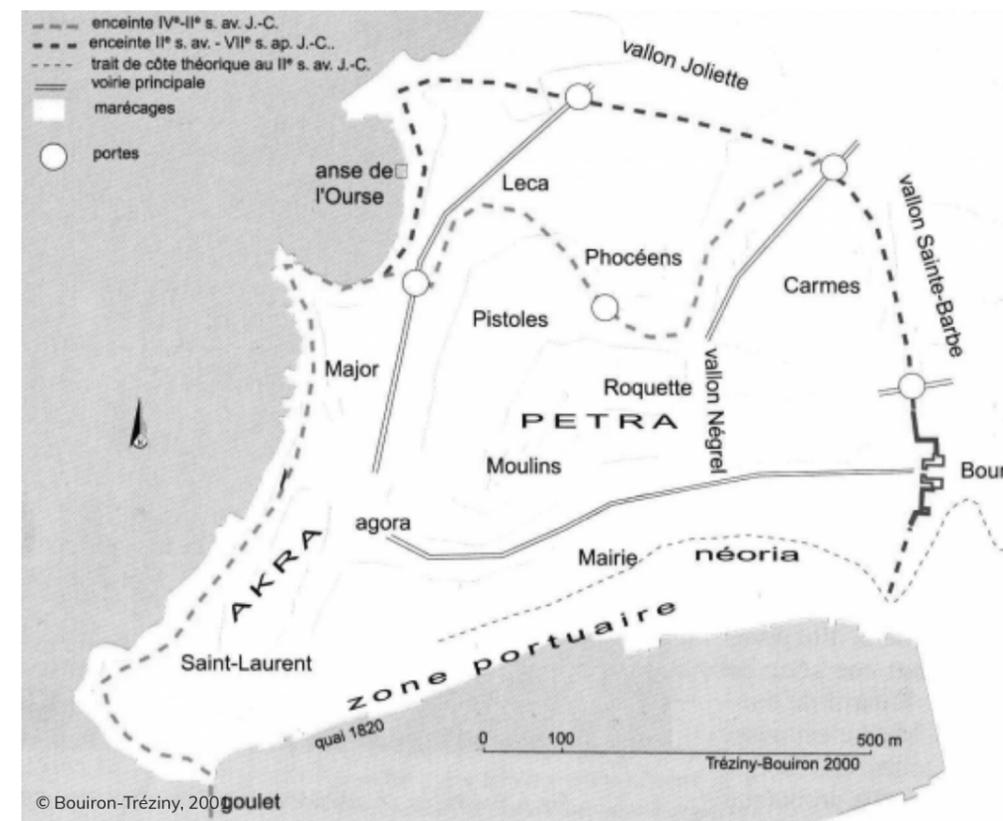
© H. Trézigny, photothèque Centre Camille Jullian
 Plan des fortifications de la Bourse à Marseille in H. Trézigny



© H. Trézigny, photothèque Centre Camille Jullian
 Vue des fortifications de la Bourse à Marseille, in H. Trézigny



© H. Trézigny, photothèque Centre Camille Jullian
 Les orientations de la ville antique reportées sur le plan Desmaret (XIX^e siècle)



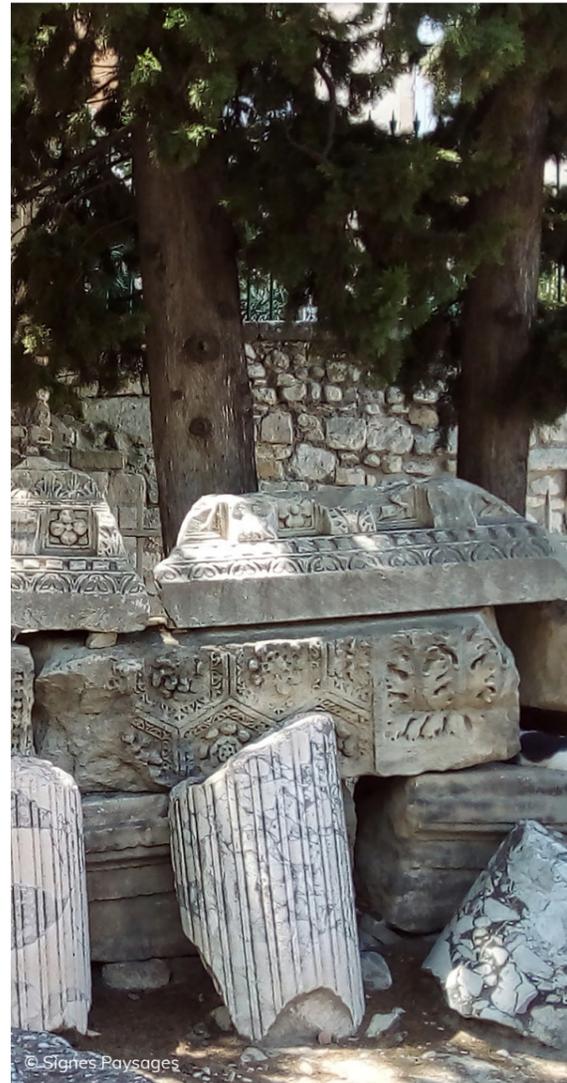
© Bouiron-Trézigny, 2009
 La ville antique de Marseille à l'époque hellénistique, in Sophie Colin Bouffier



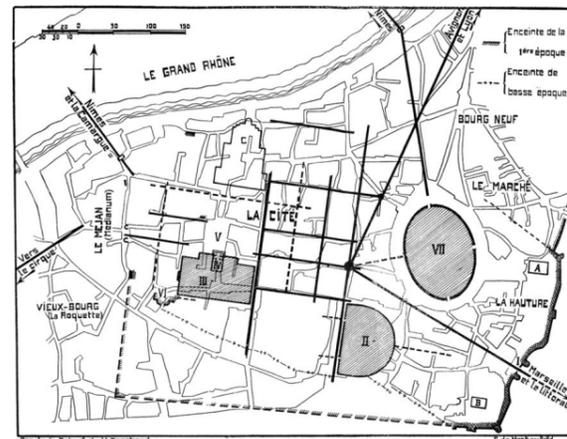
Arènes d'Arles - les vestiges romains dans le tissu urbain



Arènes d'Arles - la ville historique depuis les arènes



Vestiges des colonnes de l'amphithéâtre d'Arles



© H. Trézigny, photothèque Centre Camille Jullian

Le plan d'Arles orienté à partir du *cardo-decumanus*

FORMATIONS URBAINES Antiquité romaine

- La Province romaine

La colonisation grecque marque particulièrement Marseille et le bassin de l'Huveaune. Dans ces territoires, la ville romaine se constitue sur la ville grecque. À Marseille par exemple, le Forum s'installe sur l'actuelle place de Lenche, là où se trouvait auparavant l'Agora. Les Massaliotes, en sollicitant le renfort des romains dans la lutte contre les indigènes celto-ligures à partir du II^e siècle av. J.-C puis contre les Cimbres et Teutons à la fin du III^e siècle av. J.-C, favorisent la conquête romaine de l'ensemble de la Provence : c'est l'origine de l'urbanisation romaine qui marque encore fortement la configuration des centres historiques des grands pôles urbains du département actuel, particulièrement aux abords de la via Aurelia :

- ◆ Aix-en-Provence (Aqua Sextiae) en 122 av. J.-C. La cité est la première fondation romaine du département, et participe à l'abandon de l'*oppidum* d'Entremont, dont la population est délocalisée dans la nouvelle colonie. Le développement d'Arles endigue celui d'Aix-en-Provence, et le centre-ville actuel présente peu de vestiges de l'époque romaine,
- ◆ Marseille (Massilia), romanisation progressive de Massalia,
- ◆ Arles (Arelate) en 49 av. J.-C, surnommée petite Rome des Gaules, dont la forme est encore très marquée par la période.

La forme urbaine caractéristique qui en ressort, encore perceptible dans les tissus urbains actuels des centres-villes historiques, est le système du quadrillage de rues orientées selon les axes du "*cardo*" (nord-sud) et du "*decumanus*" (est-ouest), qui se croisent perpendiculairement et définissent l'emplacement du forum et des édifices publics romains (cirque, actuelles arènes, théâtre, amphithéâtre)¹.

L'essor d'Arles sous domination romaine du I^{er} au III^e siècle a permis l'édification de nombreux monuments, conservés au fil des siècles : cryptoportiques, alyscamps, obélisque, arcs de triomphe, thermes, colonnes, remparts... Le nombre et la bonne conservation de ces vestiges participent à l'ambiance antique du centre historique, qui a été peu remanié durant la période moderne et au XIX^e siècle. La mise en valeur du centre-ville antique fait partie des priorités de la commune : théâtre et amphithéâtre, musée départemental de l'Arles Antique, PRIDES (Pôle Industrie culturelle et patrimoine),

1 Camille Jullian, "Arles grecque et romaine". In: *Journal des savants*. 20^e année, Mai-juin 1922. pp. 97-113.

FORMATIONS URBAINES

Moyen-Âge

À la fin de l'Empire Romain, le territoire de l'actuel département des Bouches-du-Rhône, devenu chrétien, appartient au Royaume des Francs, d'abord marquisat puis comté de Provence, dont la capitale est Arles, puis Aix-en-Provence.

- La transformation des villes antiques

Le Moyen-Âge se traduit dans les villes antiques par une densification du tissu urbain existant, l'abandon des monuments publics, voués à la ruine, au profit de la construction d'édifices religieux qui en réutilisent les matériaux, et l'édification de nouveaux remparts qui réduisent le périmètre des cités initiales, entourant les cités perchées (*castrum* Babonis à Marseille, *castrum* des Baux et *castrum* des Porcelets en Arles, Bourg Saint-Sauveur à Aix-en-Provence). L'ensemble de ces transformations répond au contexte d'insécurité et de propagation d'épidémies qui caractérise la période, provoquant la réduction de la population des villes et le renforcement des fonctions défensives des centres urbains. La densification de l'habitat s'inscrit pourtant dans les tracés urbains antiques, et se retrouvent, sous les ruelles étroites et sinueuses du Moyen-Âge, les vestiges des voies romaines.

- L'apparition de nouveaux centres urbains

La recherche de protection face aux invasions et aux aléas climatiques génère l'apparition de nombreux *castra* sur des sites perchés (phénomène de l'*incastellamento*, cf : fiche typologique des villages perchés). Conjointement à ce phénomène, les populations réparties dans les campagnes migrent à proximité des nouveaux châteaux et églises pour bénéficier de leur protection. C'est ainsi que les seigneuries locales se sont multipliées ainsi que l'apparition des ordres mendiants urbains. Les formes urbaines résultant de ces dynamiques sont celles de tissus urbains serrés et irréguliers, groupés autour d'édifices religieux ou féodaux et fortifiés :

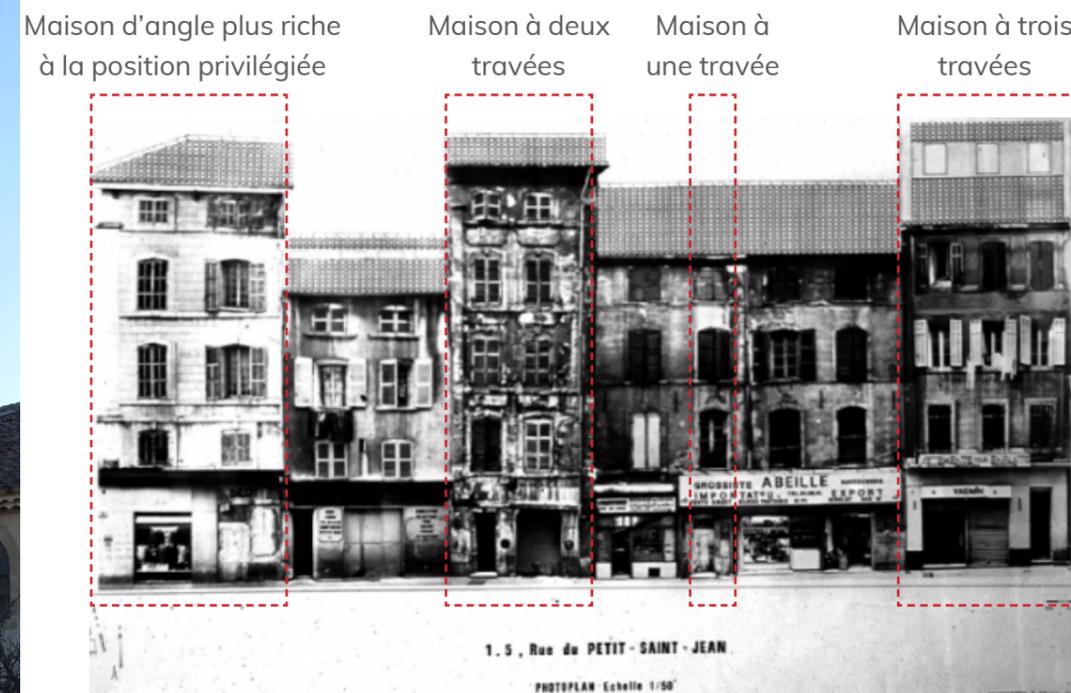
- ◆ Aubagne (*castrum* aubagnais au XI^e siècle),
- ◆ Cassis (*castrum* Carsicis X^e siècle)
- ◆ Istres (*castrum* d'Ystro, X^e siècle)
- ◆ Saint-Rémy de Provence (église à partir du X^e siècle)
- ◆ Salon de Provence (*castrum* de Sallone X^e siècle)
- ◆ Tarascon (château, XI^e siècle)
- ◆ Vitrolles (autour du rocher, V^e siècle)
- ◆ *Castrum* du Mont Paon à Fontvieille



Notre-Dame de Beauvoir surplombant Istres



La porte de la Condamine à Tarascon et vestiges des remparts



© Photo-relevé de la façade nord de la rue du Petit-Saint-Jean antérieure à la démolition des îlots (Atelier du Patrimoine/Ville de Marseille)

in SCHERRER, Nadine ; et al. Chapitre 4. Habiter, entre utilitas et amenitas In: Fouilles à Marseille : la ville médiévale et moderne [online]. Aix-en-Provence: Publications du Centre Camille Jullian, 2011

Reconstitution de la façade d'un îlot médiéval à Marseille, où l'on peut voir une évolution de la maison à une travée du haut Moyen-Âge à la maison à trois travées, prémice du "trois fenêtre"



© Domaine public - J.-B. Guibert, XVIII^e siècle, gravure

Arles : l'amphithéâtre investi par les maisons médiévales

FORMATIONS URBAINES

Temps modernes

- Expansions et déclin

De la fin du Moyen-Âge au début du XIX^e siècle, les centres historiques connaissent des évolutions discontinues, en fonction de périodes d'essor économique, liées au développement agricole et industriel (maritime, artisanal). La prospérité culturelle sous l'influence de la papauté, du roi René (Aix-en-Provence), de Mazarin ou de Colbert (le port franc de Marseille) est aussi à l'origine des transformations de la ville. Ces épisodes alternent avec d'importantes périodes de repli et de destructions : épidémies de peste, conflits (crise de la succession du comté de Provence, rivalités de François I^{er} et Charles Quint, guerres de religion, puis Révolution française).

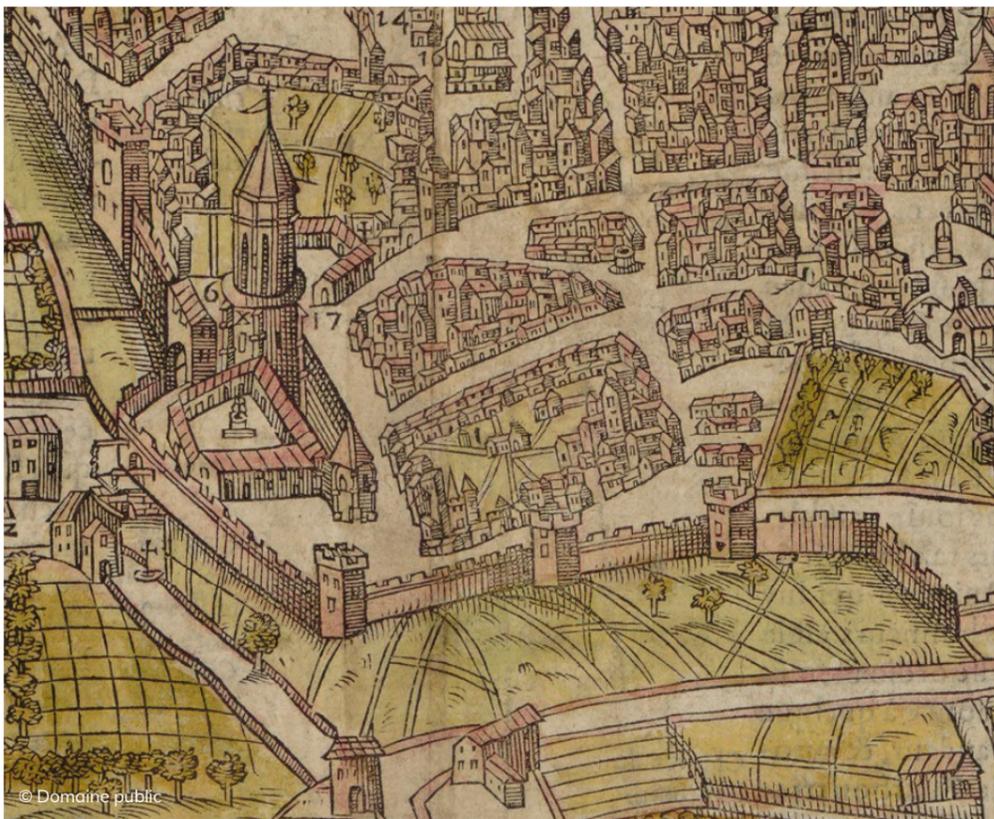
- Évolutions urbaines

L'époque moderne est marquée par la multiplication des constructions civiles, le principe de l'alignement des façades par rapport à l'espace public, et la construction d'hôtels particuliers (au XVI^e et XVII^e siècle), qui gomment peu à peu le parcellaire antique et médiéval dans un objectif d'embellissement de la ville.

La volonté de régularisation du tracé urbain se traduit par l'agrandissement des rues médiévales et la création de rues neuves. Elle provoque l'interdiction des saillies et des encorbellements et le principe du "reculage" établi selon le tracé des "juges carreirés" pour les propriétaires dont la maison débordait sur l'espace public. Le centre historique d'Arles en est un exemple type. À Aix-en-Provence, c'est un grand chantier de "décor urbain" : ouverture de places nouvelles (place de la Mairie, place de l'Archevêché, place d'Albertas), fontaines, perspectives (Cours Mirabeau)... "C'est la ville du grand XVII^e siècle français. Un témoin unique de la pensée inspiratrice d'un art urbain des XVII^e et des XVIII^e siècles"¹

Le débordement des villes au-delà des fortifications conduit à l'élargissement du périmètre des centres urbains et à l'édification de nouveaux remparts. De nouvelles stratégies de défense des noyaux urbains, sous Vauban notamment, introduisent l'architecture militaire dans les centres urbains. À Marseille, l'édification du fort Saint-Jean et du fort Saint-Nicolas au XVII^e siècle est une véritable modification de la topographie du centre historique.

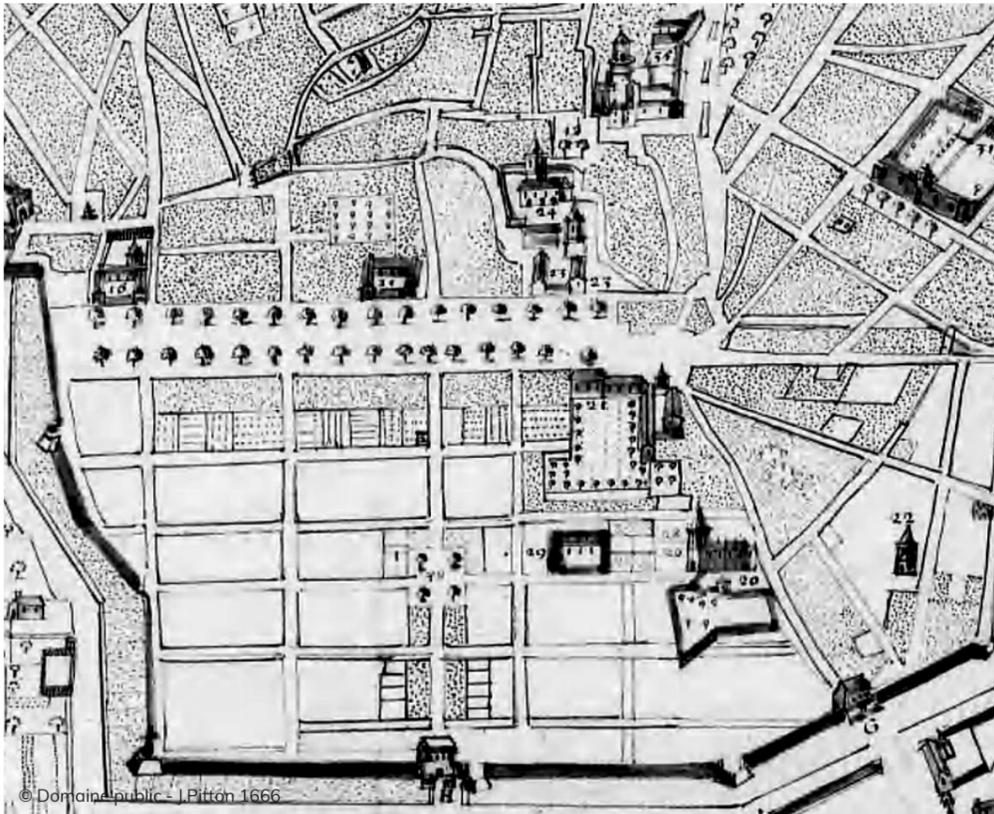
1 Extrait du rapport de présentation du P.S.M.V. d'Aix-en-Provence par Messieurs Sonnier et Taupin en 1976.



La ville d'Aix-en-Provence en 1575, derrière les remparts



Vue du fort Saint-Jean avant sa réhabilitation



Plan d'embellissement d'Aix-en-Provence au XVII^e siècle



Façades du cours Mirabeau à Aix-en-Provence

FORMATIONS URBAINES

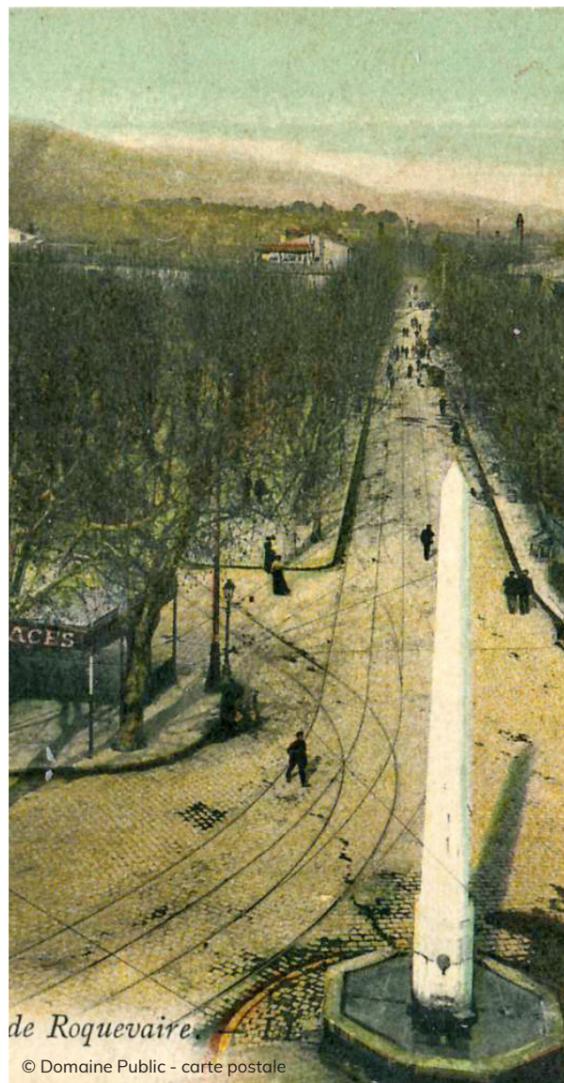
Révolution industrielle

- Un contexte d'expansion urbaine

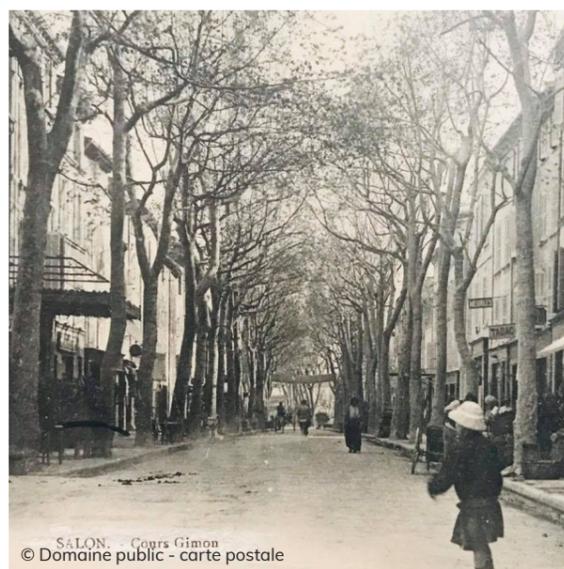
La Révolution Française a contribué au démantèlement des fortifications qui contiennent les formes des centres historiques jusqu'à la fin du XVIIIe siècle. C'est le point de départ du recalibrage des villes au XIXe siècle, marqué par l'ouverture, la destruction et la reconstruction des centres historiques.

L'arrivée des lignes de chemin de fer dans les centres urbains, mêlée à l'exode rural et l'industrialisation des faubourgs, engendrent une forte hausse démographique dans les centres urbains, qui s'agrandissent selon des opérations de planification urbaine :

- Arles : le plan Frézel en 1812 prévoit l'ouverture de la rue Gambetta, l'élargissement et l'alignement des rues existantes, la démolition des remparts et la construction du pont de Trinquetaille qui permet de relier les deux rives du Grand Rhône. Des places sont créées (place de l'Hôtel de Ville, place de la Major), ainsi que des jardins. Les monuments antiques et médiévaux sont dégagés des îlots urbains environnants et ainsi mis en scène, les boulevard sont arborés.
- Aubagne : le perfectionnement du réseau routier entraîne la "renaissance" de la ville. Un plan d'alignement est mis en œuvre en 1823, la rivière est détournée et permet la création de promenades urbaines et places : allée des Marronniers et cours Legrand en 1842, comportant la place Pasteur et la fontaine de l'Obélisque.
- Marseille : dans la continuité de l'aménagement d'un axe nord-sud, comportant le cours Belsunce et reliant la vieille ville et la ville nouvelle, les remparts sont démolis, les axes principaux élargis, arborés et ponctués de grandes places. Le tramway et la gare participent à l'expansion urbaine. Des architectures monumentales représentatives du XIXe siècle s'installent dans le centre : la rue de la République avec ses immeubles de style haussmannien en 1864, le cours Lieutaud en 1868.
- Saint-Rémy de Provence : constitution du cours de Saint-Rémy qui prend la place des remparts, avec la construction de grandes bâtisses bourgeoises.
- Salon-de-Provence : la ville connaît un réel essor avec de nouvelles places, fontaines, théâtre et Cercle des Arts.



La Place de l'Obélisque à Aubagne



Le cours Gimon à Salon-de-Provence



Les villes historiques des Bouches-du-Rhône en 1830, Plan de P.Matheron, J. J. B. du B. direct Lutetiae, 1833



Avenue du Prado et tramway à Marseille

FORMATIONS URBAINES XX^e siècle

La première moitié du XX^e siècle prolonge les dynamiques du XIX^e siècle, en ajoutant au développement des voies ferrées et fluviales le développement de la voiture particulière et des réseaux routiers.

Les industries prennent place le long de ces voies de communication et des polarités secondaires voient le jour en dehors des centres historiques. Le développement urbain périphérique s'accroît et, à partir de la deuxième moitié du XX^e siècle, dans le contexte d'une forte hausse démographique, de la reconstruction et des Trente Glorieuses, alternent habitat pavillonnaire diffus et grands ensembles, qui ceignent les centres historiques.

À l'intérieur des centres historiques eux-mêmes, le recours accru à la voiture comme mode de déplacement principal occasionne la colonisation de l'espace public par le stationnement, qui déborde sur les places, les trottoirs, et les voiries. Les sols sont imperméabilisés, les chaussées sont élargies et les espaces dédiés aux piétons deviennent plus étroits. Les transports en commun existants au début du XX^e siècle sont peu à peu délaissés, notamment les tramways.

La période de la reconstruction est accompagnée par une industrialisation de l'architecture qui introduit une banalisation des centres historiques, renforcée par une évolution de l'offre commerciale qui s'homogénéise et multiplie les enseignes et devantures standardisées, participant à brouiller l'identité propre de chaque centre urbain. En contrepartie, le XX^e siècle est également la période de patrimonialisation des centres historiques à travers la mise en place de l'inscription et du classement des immeubles et monuments (1913) et des zones étendues de protection, de sauvegarde et de valorisation (PSMV, ZPPAUP, AVAP, puis SPR).

Certaines opérations architecturales s'inscrivent dans le palimpseste des villes historiques et sont représentatives des mouvements architecturaux du siècle dernier : les immeubles de Fernand Pouillon à Marseille, le Palais Albert I^{er}, de Fernand Pouillon également à Aix-en-Provence, la cité radieuse de Le Corbusier à Marseille.



© Holger Trülzsch, 1984

La porte d'Aix et l'autoroute qui entre au cœur de Marseille en 1984 photographiée par Holger Trülzsch dans le cadre du programme "Mission photographique" de la DATAR



© Signes Paysages

La cité radieuse de Le Corbusier à Marseille



© Signes Paysages

La reconstruction du vieux port à Marseille (1951-1955), représentatif d'un "urbanisme de projet" d'après guerre, : les immeubles de Fernand Pouillon et André Devin

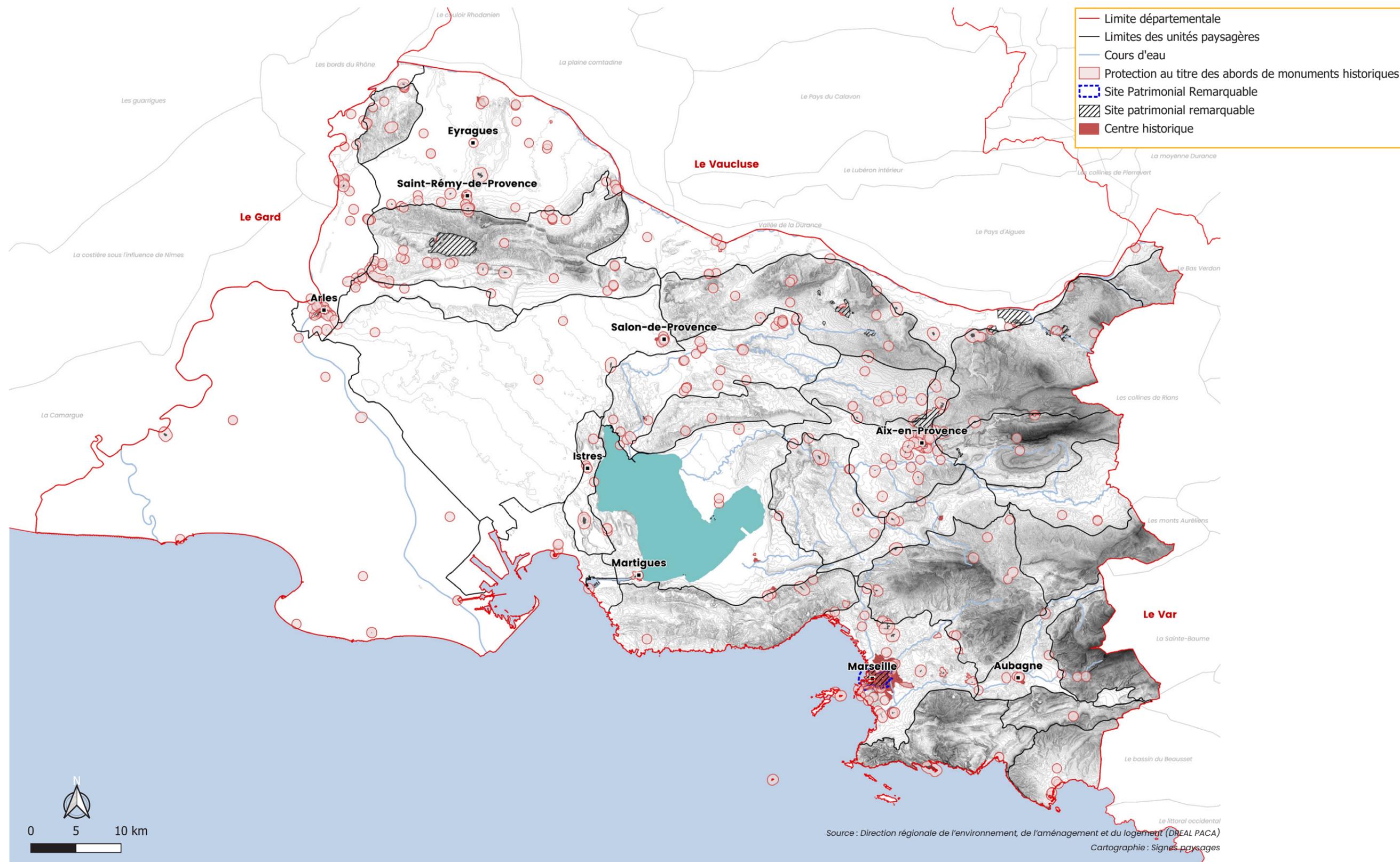


© Signes Paysages

La fondation Vasarely à Aix-en-Provence

PROTECTION ET VALORISATION

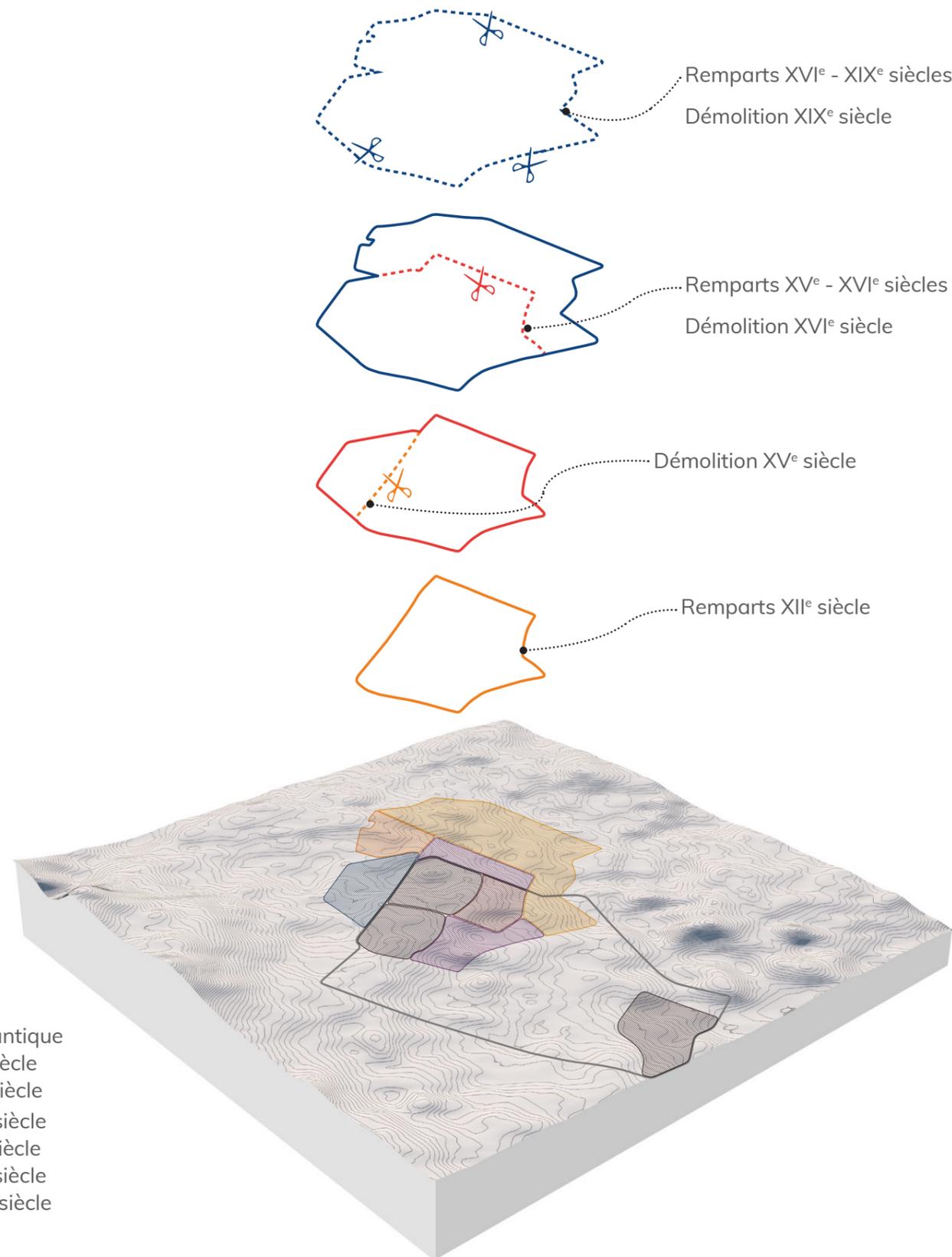
carte des monuments historiques



DYNAMIQUES D'ÉVOLUTION blocs diagramme • évolution depuis l'origine

Les centres-villes historiques des Bouches-du-Rhône sont le résultat de la succession des périodes d'édifications présentées ci-avant. La stratification des morphologies urbaines types de chaque période confère à chaque centre son ambiance propre, mais les grandes évolutions de la tache urbaine de ces noyaux historiques sont comparables (ici avec le centre historique d'Aix-en-Provence) :

- ◆ Un noyau circulaire dense, issu de la ville archaïque fortifiée, qu'elle soit protohistorique, grecque, romaine ou médiévale.
- ◆ Des extensions périphériques sous forme de faubourg. Dans le cas d'Aix-en-Provence, c'est l'abandon de la ville romaine au profit du développement de trois centres villageois médiévaux, le bourg Saint-Sauveur, la ville comtale et la ville des Tours.
- ◆ La transformation des villes antiques en villes médiévales est accompagnée par un phénomène d'*incastellamento*, se traduisant par la fortification des villages (Arles, Aix-en-Provence, Marseille, villages perchés). La construction d'établissements religieux est continue et parsème les centres historiques d'édifices témoignant chacun des styles architecturaux de leur période de construction.
- ◆ La dilatation du tissu urbain avec le développement de quartiers au-delà des fortifications à la fin du Moyen-Âge et durant l'époque moderne, conduisant à l'édification de remparts et de portes élargissant successivement le périmètre du noyau historique. L'embellissement et l'aération des villes se traduisent par l'ouverture de rues nouvelles, des places, des perspectives urbaines.
- ◆ La création de nouveaux grands axes de circulation, l'introduction de voies de chemins de fer et de gares au XIXe siècle ainsi que la destruction des remparts marquent le départ de la conquête des espaces péri-urbains.
- ◆ L'extension périphérique diffuse du XXe siècle, le long du réseau viaire, participant à la dévitalisation des centres historiques. Les problématiques liées à la métropolisation, à l'ère post-industrielle et au développement durable encourageant les politiques de renouvellement urbain.



- Emprise ville antique
- Emprise XII^e siècle
- Emprise XIII^e siècle
- Emprise XIV^e siècle
- Emprise XV^e siècle
- Emprise XVI^e siècle
- Emprise XVII^e siècle

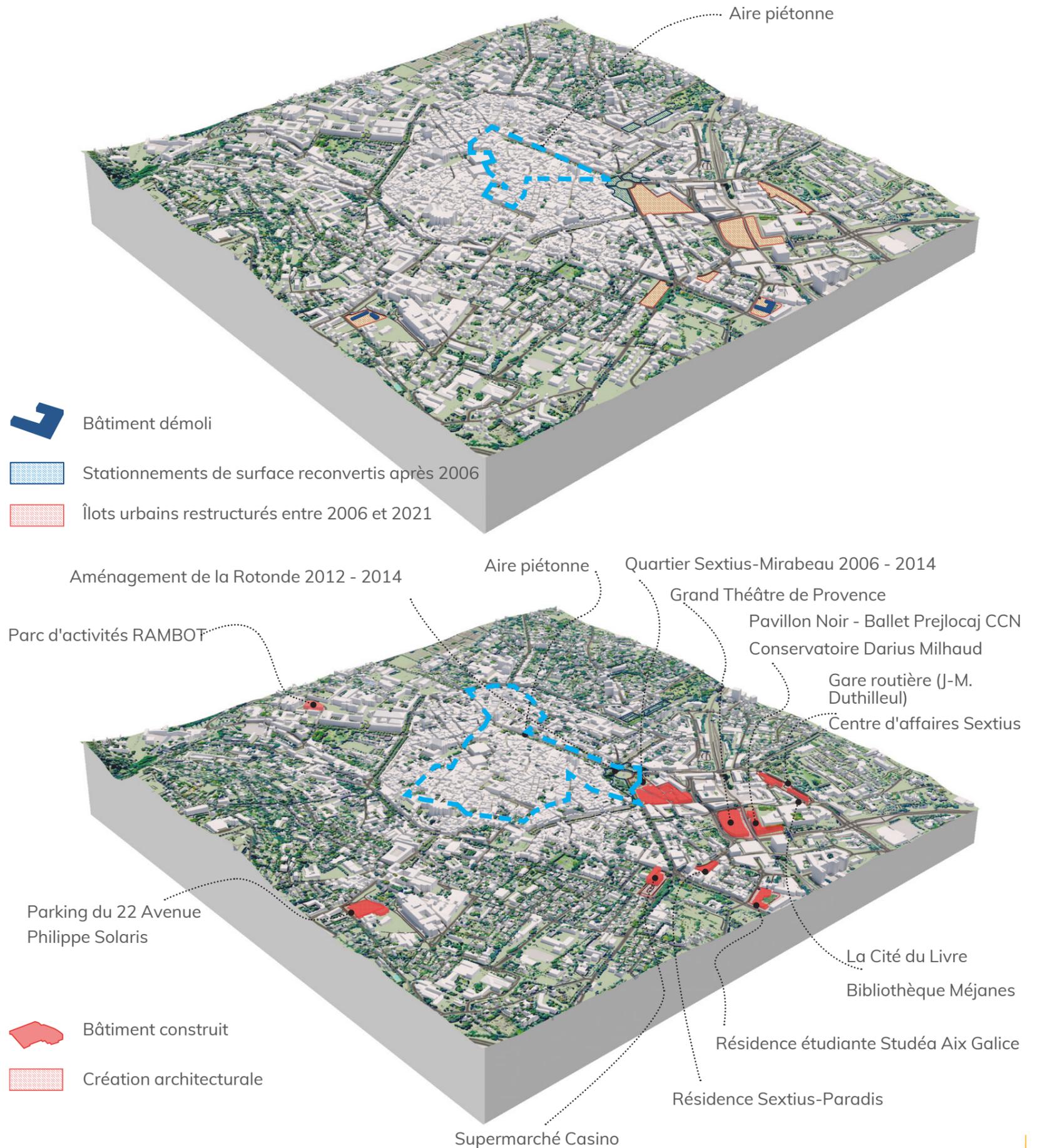
SYNTHÈSE DE LA FORMATION D'UN CENTRE HISTORIQUE JUSQU'À NOS JOURS : AIX-EN-PROVENCE

DYNAMIQUES D'ÉVOLUTION

blocs diagramme • évolution récente

Les politiques d'aménagement des centres historiques depuis le XX^e siècle s'effectuent dans une dynamique de revitalisation, dynamisation, amélioration du cadre de vie et réintroduction de la nature en ville. L'exemple des évolutions apportées au centre historique d'Aix-en-Provence entre 2006 et 2021 est représentative de ces orientations.

- ◆ Couture urbaine : l'exemple du quartier Sextius Mirabeau. Le désenclavement des centres historiques passe par la connexion entre le noyau urbain et ses franges périphériques, dans le cadre d'aménagement qui privilégie l'extension d'espaces verts et arborés. Ici, les "allées provençales" conçues par Bernard Reichen, assurent la transition entre la perspective du cours Mirabeau et le nouveau quartier. Le plan d'ensemble de ce quartier est dessiné par les urbanistes Bohigas et Wilmotte, et englobe le Pavillon Noir de Rudy Ricciotti (2006), le Grand Théâtre de Provence (2007), le mur végétal de Patrick Blanc et le conservatoire Darius Milhaud (2014). L'ensemble constitue un pôle culturel d'une grande attractivité et participe de la dynamique de revitalisation du centre historique.
- ◆ Valorisation des mobilités douces : l'aménagement de la place de la Rotonde est un exemple d'aménagement urbain mettant en avant le partage de la voirie favorisant piétons et cycles. Les revêtements au sol sont qualitatifs, l'espace est largement arboré et comporte l'aménagement d'un vaste espace vert en pleine terre, les trottoirs sont larges, plantés, et distincts des pistes cyclables. La gare routière, plateforme multimodale, équipement métropolitain par excellence, permet d'améliorer la desserte du centre par les transports en commun. Le nombre de voies réservées à la circulation des bus augmente, le périmètre de la piétonnisation du centre-ville s'élargit.
- ◆ Reconversion du patrimoine industriel en friche : l'exemple de la Cité du Livre - Bibliothèque Méjanès, pôle culturel qui réinvestit la friche de l'ancienne manufacture d'allumettes.
- ◆ Limitation du stationnement de surface dans le centre.



FACTEURS D'ÉVOLUTION

La dévitalisation

- Conséquences de la périurbanisation

Les effets conjoints de la démocratisation de la voiture, du développement du réseau routier et de l'augmentation du prix du foncier en hyper-centre provoquent depuis 40 ans la dispersion de l'habitat et des activités en périphérie urbaine. Mécaniquement, les habitants s'éloignent de leurs lieux de travail et de nouvelles polarités émergent, sous la forme de Zones Industrielles, Zones Commerciales et Zones d'Activité qui concurrencent l'attractivité des centres historiques.

Cette dynamique crée des problématiques que l'on constate dans plusieurs centres historiques des Bouches-du-Rhône :

- ◆ Problématique de locaux vacants et parc immobilier sensible à l'obsolescence.
- ◆ Perte de vitalité, dégradation de l'image urbaine
- ◆ Perte d'attractivité tertiaire et évasion commerciale
- ◆ Ruptures urbaines, en particulier par des boulevards de ceinture favorisant l'enclavement
- ◆ Intensité de la circulation automobile et offre de stationnement limitée dans le centre générant le débordement de la voiture sur l'espace public et le rétrécissement de l'espace dédié au piéton.
- ◆ Paupérisation de la population et difficulté de mixité sociale et intergénérationnelle
- ◆ Dégradation du cadre bâti, problématiques de propreté, d'habitat indigne et manque de qualité énergétique des logements.

- La "ville musée"

Les tissus urbains constitués qui caractérisent les villes historiques opposent aux objectifs de revitalisation des centres urbains la dureté foncière et la résistance de la trame urbaine. Conjointement, les politiques d'inscription, de classification, ou de sauvegarde qui s'ajoutent depuis le début du XX^e siècle et arrivent à un point culminant dans les années 1970 participent à figer la transformation urbaine : la sédimentation des formes architecturales et urbaines s'arrête au XX^e siècle, afin de conserver et mettre en valeur le patrimoine déjà présent. La porosité entre patrimonialisation et muséification participe à la dévitalisation des centres historiques, et ce paradoxe est désormais pris en compte dans les politiques de patrimonialisation :

- ◆ Capacité de renouvellement urbain limitée par la valeur patrimoniale des centres historiques,
- ◆ Difficulté de la restauration des constructions inadaptées en termes de confort et de sécurité,
- ◆ Spécialisation économique (tourisme, loisirs, culture) et croissance du parc de résidence secondaire et des pratiques de location saisonnière,
- ◆ Fragmentation de la notion de patrimoine (État, associations de défense, labellisation...) rendant les objectifs de préservation et de mise en valeur peu lisibles,
- ◆ Spéculation sur le patrimoine avec la nécessité d'avoir recours à l'investissement privé pour le financement de la restauration de certains monuments.



© Spartacus - Anthony Torres

Immeubles effondrés à Marseille en 2018



© Signes Paysages

Centre-ville de Tarascon en 2021

FACTEURS D'ÉVOLUTION

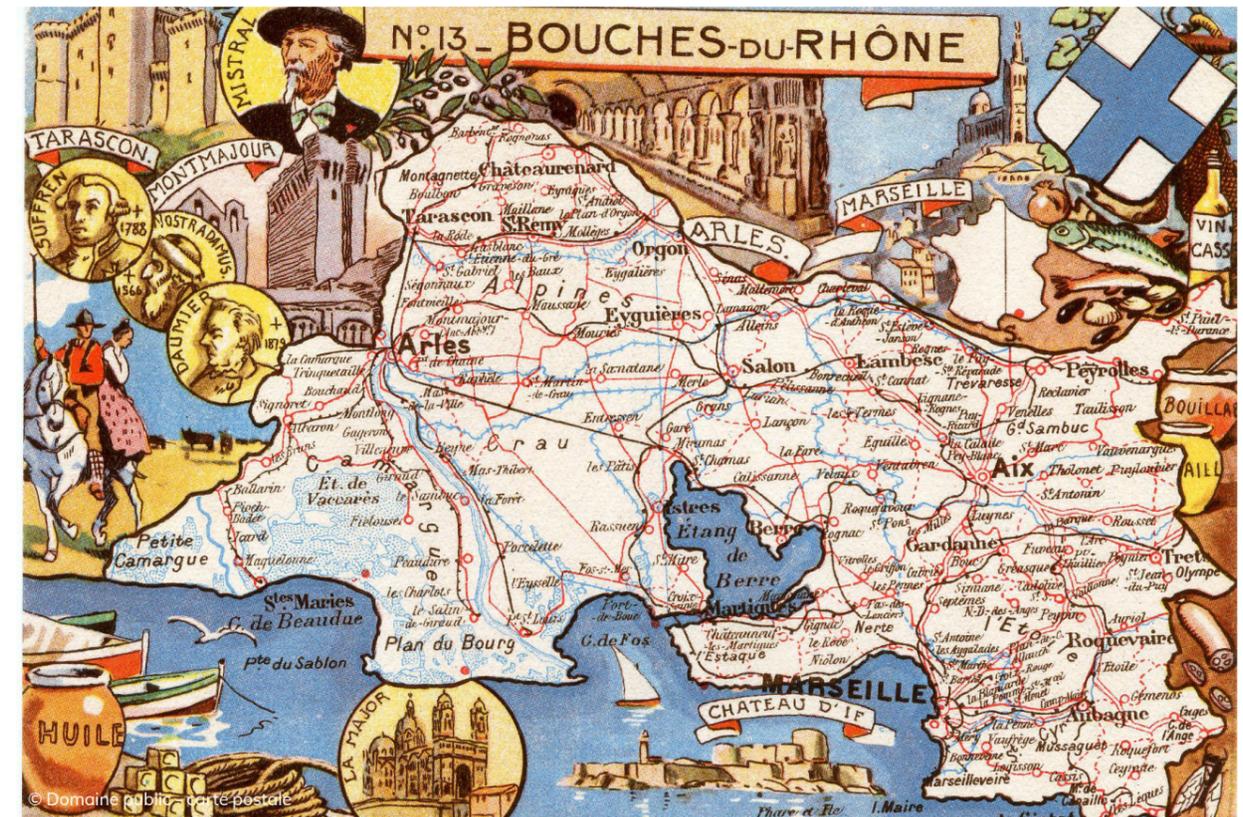
Patrimonialisation

- Une prise en compte progressive, de la conservation à l'évolution

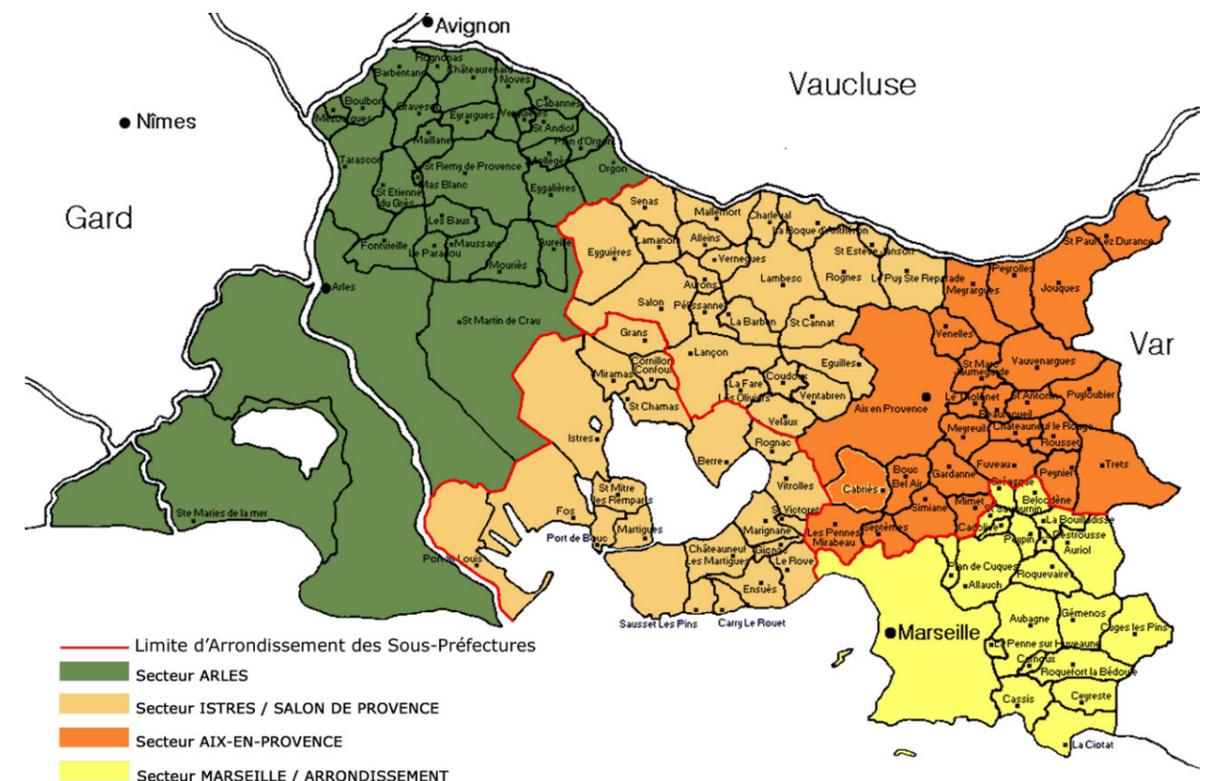
La présence de monuments hérités du passé dans les centres historiques a généré des pratiques variées au cours des siècles : démolition et réutilisation des matériaux pour l'édification de nouveaux bâtiments, particulièrement au bénéfice de l'architecture religieuse, superposition des tissus urbains sur les vestiges existants, comme dans l'exemple de l'amphithéâtre antique d'Arles, qui abrite un tissu serré de maisons à l'époque médiévale, ou mise en valeur avec le dégagement des monuments antiques d'Arles au XVII^e siècle.¹

La Révolution Française et le vandalisme associé mobilisent les acteurs institutionnels en faveur de la protection de "ce qui fait mémoire" (*monumentum* : se remémorer). Les premiers inventaires des monuments historiques sont lancés par l'État au XVIII^e siècle, dans un objectif de sauvegarde. Au XIX^e siècle, le poste d'inspecteur général des monuments historiques et la commission des monuments historiques voient le jour. Une première loi en 1887 permet de définir l'organisation administrative de la conservation des monuments avec la création d'un corps d'architectes spécialisés. La reconnaissance publique se concrétise en 1913 avec la loi sur les monuments historiques, constituant une servitude d'utilité publique, qui protège "les immeubles dont la conservation présente, du point de vue de l'histoire ou de l'art, un intérêt public", et distingue les monuments classés des monuments inscrits. En 1943, un périmètre de protection est appliqué aux abords des monuments et le corps des Architectes des Bâtiments de France est créé en 1946¹. Aujourd'hui, dans les Bouches-du-Rhône, le nombre de monuments inscrits ou classés au sein des centres historiques sont :

- ◆ Centre ville d'Aix-en-Provence : 116 monuments inscrits ou classés,
- ◆ Centre ville d'Allauch : 2 monuments inscrits ou classés,
- ◆ Centre ville d'Arles : 70 monuments inscrits ou classés,
- ◆ Centre ville d'Aubagne : 4 monuments inscrits ou classés,
- ◆ Centre ville de Barbentane : 4 monuments inscrits ou classés.
- ◆ Centre ville des Baux-de-Provence : 17 monuments inscrits ou classés,
- ◆ Centre ville de Bouc Bel-Air : 1 monument inscrit,
- ◆ Centre ville de Cabriès : 1 monument inscrit,
- ◆ Centre ville de Cassis : 2 monuments inscrits ou classés,
- ◆ Centre ville de Fos-sur-Mer : 2 monuments inscrits ou classés,
- ◆ Centre ville d'Istres : 2 monuments inscrits ou classés,
- ◆ Centre ville de La Ciotat : 4 monuments inscrits ou classés,
- ◆ Centre ville de Lambesc : 5 monuments inscrits ou classés,



Carte touristique des Bouches-du-Rhône



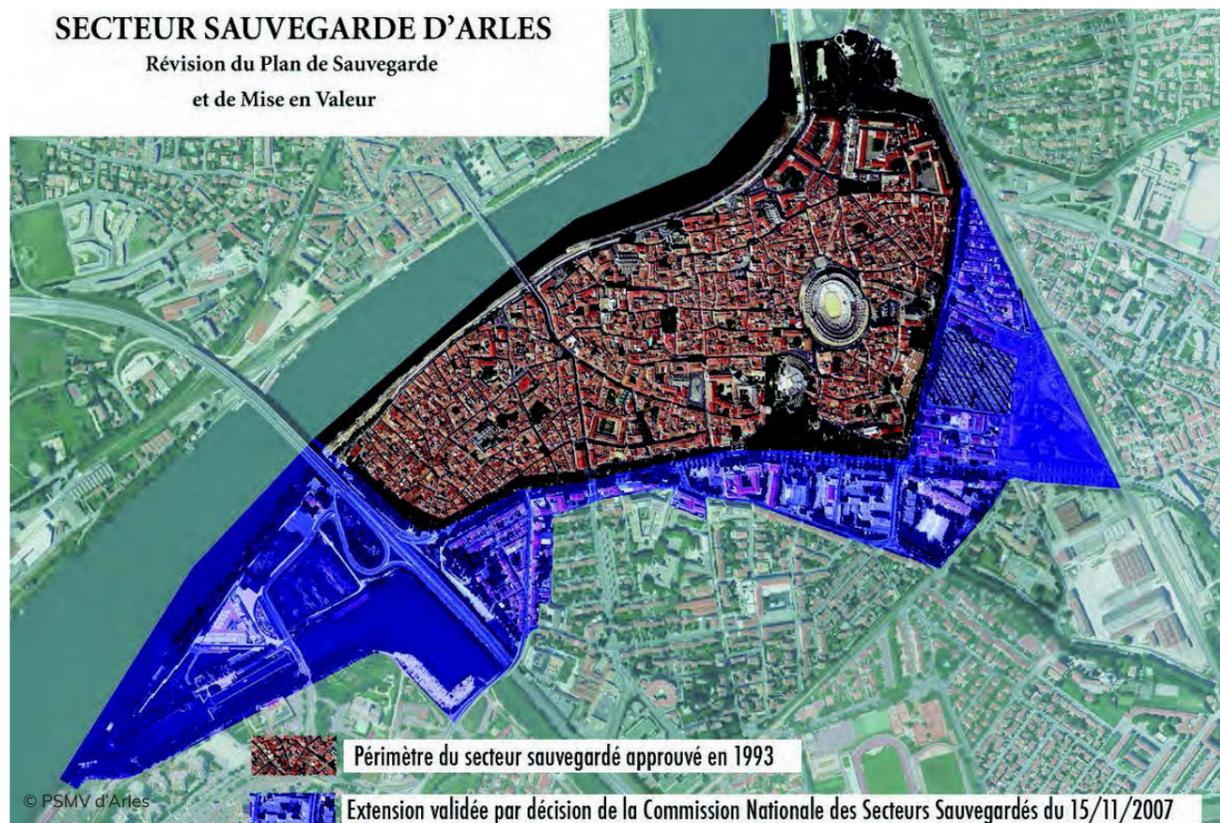
©UDAP

Répartition géographique des secteurs d'instruction des Architectes des Bâtiments de France en Juillet 2021

¹ : Pour consulter ensemble des monuments classés et inscrits du département dans le temps : www.atlas.patrimoines.culture.fr

SECTEUR SAUVEGARDE D'ARLES

Révision du Plan de Sauvegarde
et de Mise en Valeur

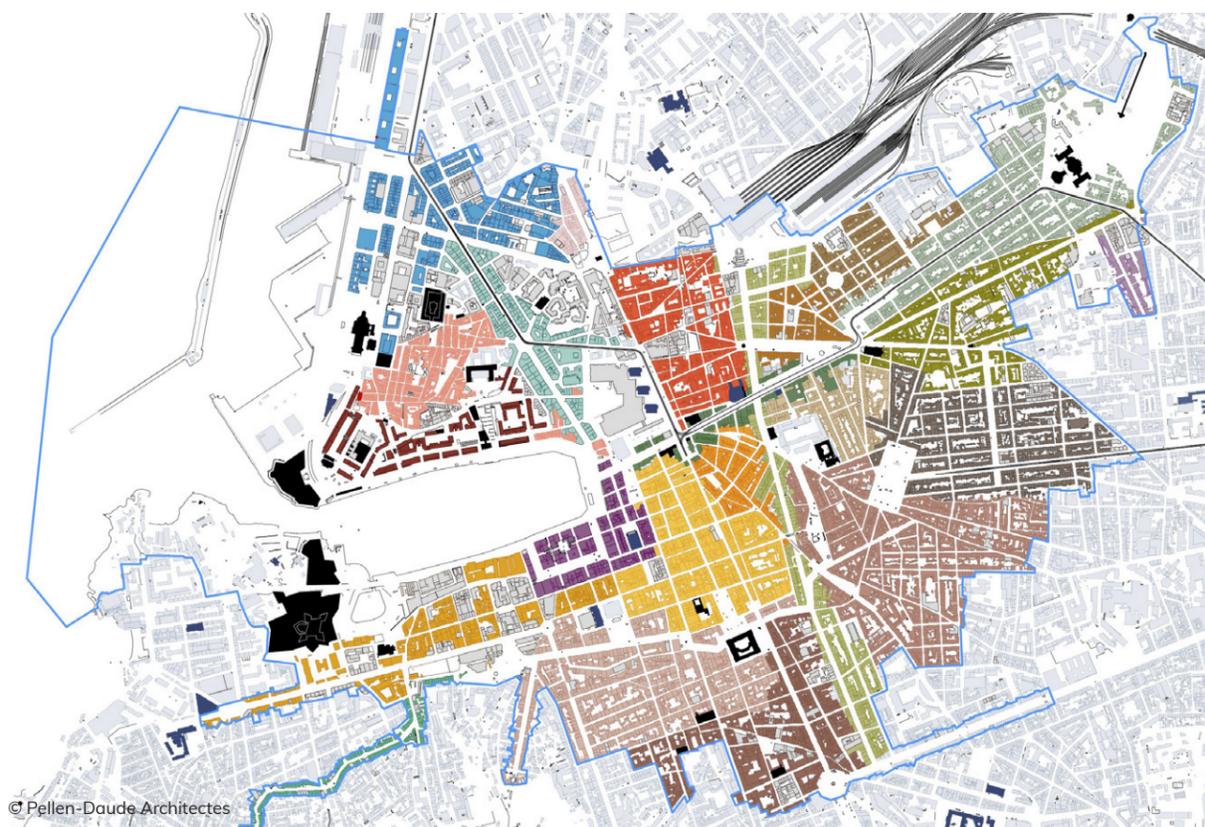


Périmètre du secteur sauvegardé approuvé en 1993

Extension validée par décision de la Commission Nationale des Secteurs Sauvegardés du 15/11/2007

© PSMV d'Arles

Evolution du périmètre du secteur sauvegardé d'Arles depuis la loi Malraux



© Pellen-Daude Architectes

Périmètre de l'AVAP de Marseille avec identification des différentes périodes d'édification dans le centre-ville

FACTEURS D'ÉVOLUTION Patrimonialisation

- ◆ Centre ville de Lançon de Provence : 3 monuments inscrits ou classés,
- ◆ Centre ville de Marignane : 2 monuments inscrits ou classés,
- ◆ Centre ville de Marseille : 61 monuments inscrits ou classés,
- ◆ Centre ville de Martigues : 4 monuments inscrits ou classés,
- ◆ Centre ville d'Orgon : 4 monuments inscrits ou classés,
- ◆ Centre ville de Rognes : 2 monuments inscrits ou classés,
- ◆ Centre ville de Saint-Mitre-les-Remparts : 3 monuments inscrits ou classés,
- ◆ Centre ville de Saint-Rémy-de-Provence : 5 monuments inscrits ou classés,
- ◆ Centre ville de Salon de Provence : 5 monuments inscrits ou classés,
- ◆ Centre ville de Tarascon : 17 monuments inscrits ou classés,
- ◆ Centre ville de Vitrolles : 1 monument inscrit.

On totalise ainsi 337 monuments inscrits ou classés dans les centre-villes historiques sur 643 dans l'ensemble des Bouches-du-Rhône, soit plus de la moitié. Sans outil de mise en valeur à plus grande échelle, la politique d'inscription, de classement et de protection des abords, si elle a permis la bonne conservation des monuments malgré les destructions liées aux bombardements et les risques de tabula rasa associés à la reconstruction, a également fortement participé à figer l'évolution des villes historiques au XX^e siècle.

La préservation globale de grands ensembles urbains et leur mise en valeur sont prises en compte à partir de 1962 avec la loi sur les secteurs sauvegardés qui introduit les PSMV (Plans de Sauvegarde et de Mise en Valeur). Ces plans permettent une identification et une connaissance approfondie des centres historiques, point de départ d'orientations pour leur développement :

- ◆ PSMV d'Aix-en-Provence : périmètre défini en 1964, premier projet non accepté en 1976 (Sonnier-Taupin), puis en 1994 (Coignet). Le projet approuvé date de 2012 (Wood).
- ◆ PSMV d'Arles : création du secteur sauvegardé en 1966, premier PSMV adopté en 1993, en révision à partir de 2004 et relancé en 2014, puis approuvé en 2018.

En 1983 les ZPPAUP (Zones de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager) sont créées, qui deviennent les AVAP (Aires de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine, loi Grenelle - 2010) à partir de 2015, afin que le patrimoine soit un moteur de développement durable des villes.

- ◆ Aix-en-Provence : ZPPAUP Entremont-Saint-Donat en 1998 et ZPPAUP Le Tholonet en 1999
- ◆ Cornillon-Confoux : ZPPAUP en 2000.
- ◆ Jouques : ZPPAUP en 1991.

FACTEURS D'ÉVOLUTION

Patrimonialisation •

- ◆ Marseille : ZPPAUP Chapitre-Canebière-Noailles-Opéra-Thiers en 1999; ZPPAUP Belsunce en 1977; ZPPAUP Le Panier en 1997; ZPPAUP République en 2002, et AVAP regroupant l'ensemble des protections (ZPPAUP, sites classés et inscrits) en 2018,
- ◆ Peyrolles : ZPPAUP en 1989,
- ◆ Rognes Village : ZPPAUP en 1999,
- ◆ Vauvenargues : ZPPAUP en 1989.

Les SPR (Sites Patrimoniaux Remarquables) sont créés par la Loi LCAP en 2016 et se substituent à l'ensemble des dispositifs de protection existants, ce qui permet d'identifier 12 SPR sur l'ensemble des Bouches-du-Rhône :

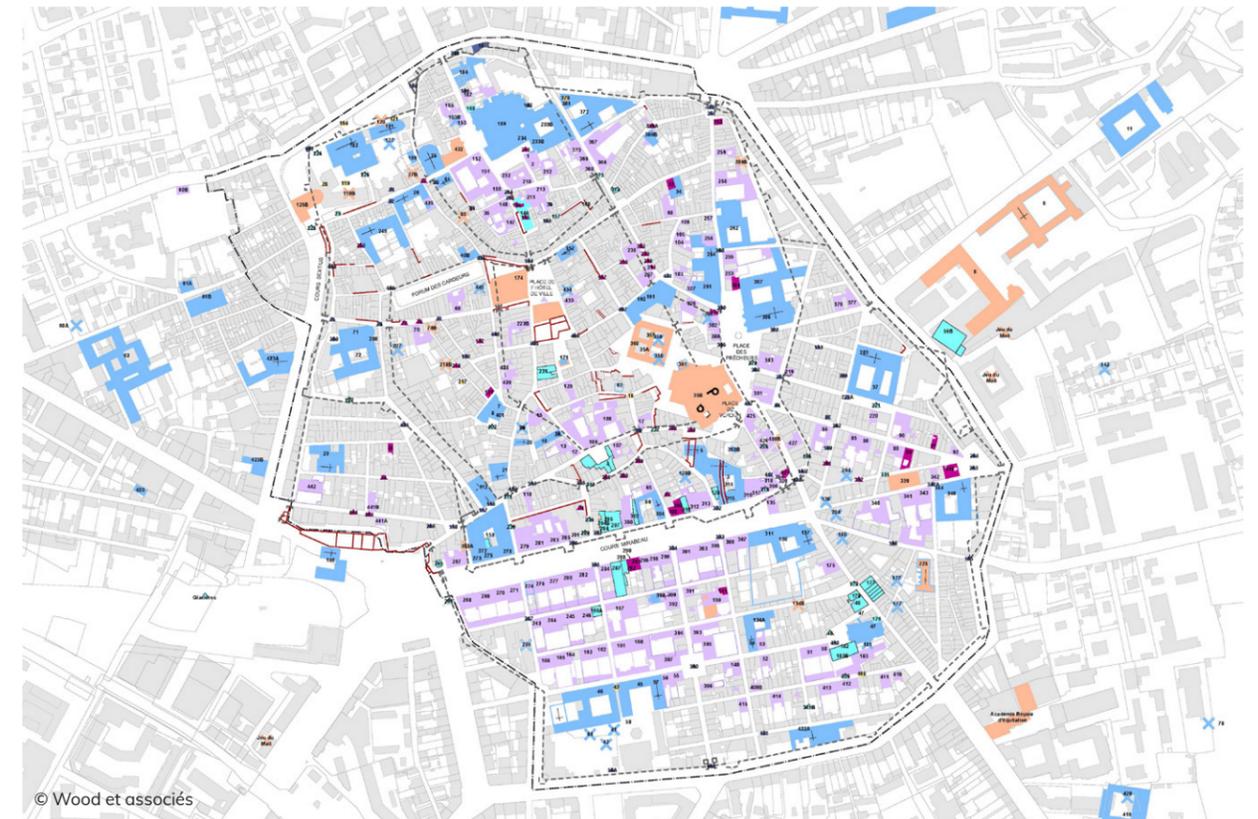
- ◆ 2 villes dotées d'un PSMV : Aix-en-Provence et Arles,
- ◆ 8 villes dotées d'un règlement de ZPPAUP ou d'AVAP (Aix-en-Provence Entremont, Cornillon-Confoux, Jouques, Marseille, Peyrolles-en-Provence, Rognes, Le Tholonet les Artauds, Vauvenargues)
- ◆ 2 SPR délimités : les Baux-de-Provence et Saint-Rémy-de-Provence,
- ◆ 1 à l'étude à Barbentane.

À ces protections s'ajoutent l'inscription sur la liste du Patrimoine mondial de l'humanité de l'Unesco, qui concerne le centre-ville d'Arles, pour ses "monuments romains et romans" et différentes labellisations qui permettent l'attribution de subventions pour la valorisation des villes historiques :

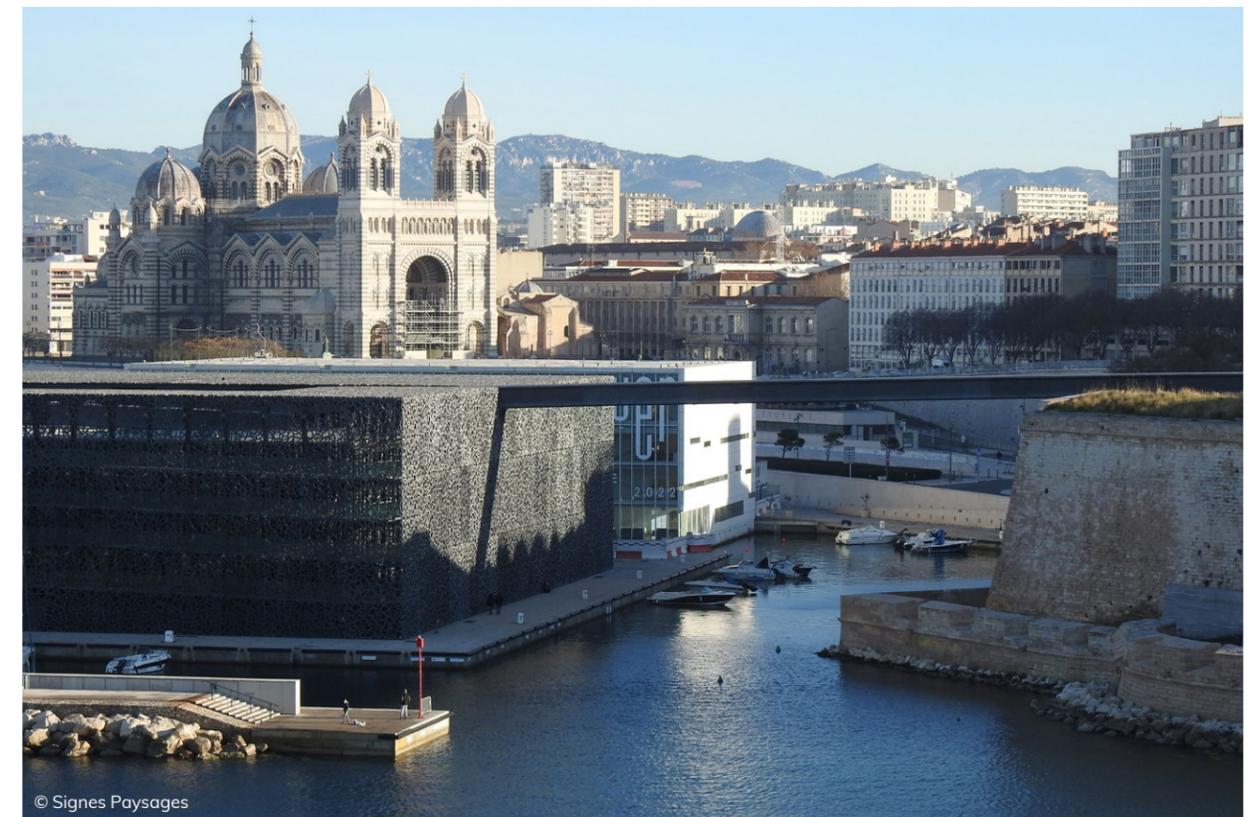
- ◆ Label Patrimoine du XX^e siècle (1999), devenu le label Architecture Contemporaine Remarquable (2016) : Aix-en-Provence, Arles, Cabriès, La Ciotat, Fos-sur-Mer, Istres, Marseille, Martigues, Tarascon, Trets, Vitrolles
- ◆ Label Villes d'art et d'histoire(1995) : Arles et Martigues.

La désignation de Marseille en tant que Capitale Européenne de la Culture 2013 a permis une reconnaissance culturelle de la ville et a impulsé une réelle transformation de l'espace urbain en accord avec la valorisation de son héritage patrimonial. Le projet Euroméditerranée souligne particulièrement la volonté institutionnelle d'identifier la ville à son héritage méditerranéen.

Enfin, les prescriptions en matière d'archéologie préventive accompagnent la transformation urbaine, en encadrant les opérations d'aménagement, tout en permettant d'approfondir la connaissance historique des cœurs de ville lors de la réalisation des fouilles. Les Bouches-du-Rhône ont un nombre élevé de dossiers instruits (855), diagnostics prescrits (104), fouilles prescrites (12) et un total de 8151 entités archéologiques identifiées, qui soulignent la richesse du patrimoine archéologique du département, tout en démontrant que ses centres historiques sont particulièrement contraints pour la réalisation de travaux dans le cadre d'opérations de renouvellement urbain.



Périmètre du secteur sauvegardé d'Aix-en-Provence, extrait du PSMV



Le MUCEM, inauguré pour le projet Marseille-Provence, Capitale Européenne de la Culture 2013

FACTEURS D'ÉVOLUTION Renouvellement urbain

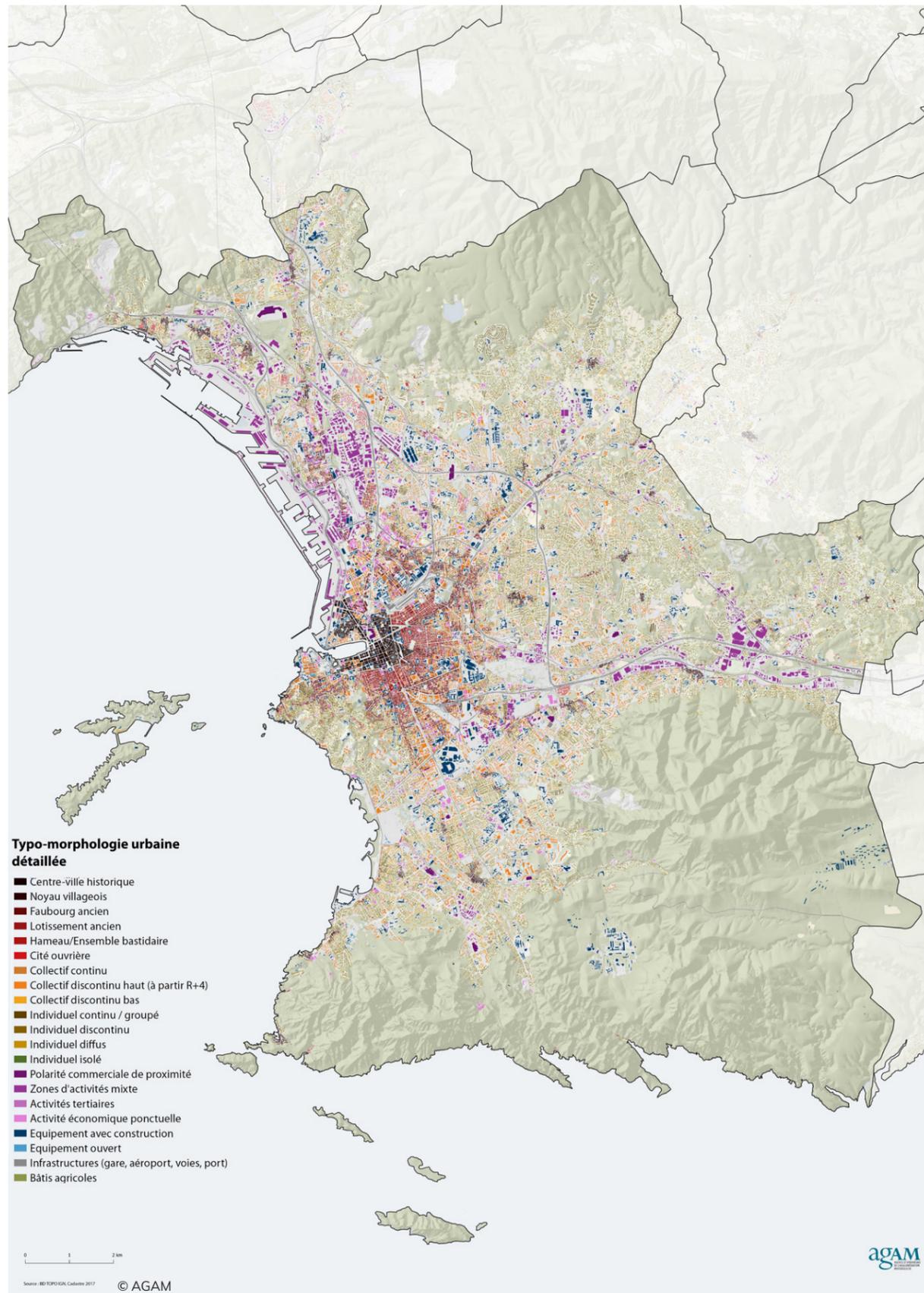
L'adaptation des centres urbains aux problématiques de la ville post-industrielle et à la métropolisation encouragent des politiques de renouvellement urbain, qui doivent s'atteler, dans un contexte de raréfaction du foncier disponible lié à l'étalement urbain de la fin du XX^e siècle, à la résolution de relations complexes entre la pression démographique, les difficultés économiques, le transfert des budgets de l'État aux collectivités territoriales et les tissus anciens obsolètes et sous-utilisés. La volonté de renouvellement se traduit à partir des années 1980 par la mise en place du Programme National de Renouvellement Urbain (2014 : NPNRU) géré par l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU) permettant la mise en place de contrats de ville et l'identification de quartiers prioritaires, dont certains concernent les villes historiques comme le Quartier Politique de la Ville (QPV) Centre historique-Ferragues de Tarascon et le QPV Centre de Vitrolles. L'ère du "re" s'affirme depuis 2010 : "re"-vitaliser, "ré"-inventer, "re"nouvellement et se traduit dans la mise en place de nombreux programmes et dispositifs : "Action cœur de ville, Réinventons nos cœurs de ville", Petites villes de demain, ambition "Envie de ville"(métropole Aix-Marseille-Provence)... Les enjeux sont transversaux et concernent la dimension commerciale, d'habitat, d'emploi, d'animation, de mobilité, de services, d'équipements, d'aménagement, culturelle...La capacité de renouvellement urbain est cependant limitée par la valeur patrimoniale des sites historiques et la question se pose du mode d'intervention sur le patrimoine urbain existant, pour la mise en place d'orientations visant au développement durable des villes :

- ◆ Modernisation du bâti et adaptation aux modifications des parcours résidentiels,
- ◆ Intensification urbaine, maintien des équipements et de la diversité des fonctions économiques,
- ◆ Bonne desserte en transports en commun et valorisation des mobilités douces,
- ◆ Réintroduction de la nature en ville.

La bonne connaissance des centres-villes est indispensable à la mise en place du renouvellement et le patrimoine urbain historicisé, en ce qu'il constitue dans certains cas une référence architecturale écologiquement vertueuse et adaptée au contexte du lieu, peut constituer un appui pour les projets futurs : "*La compréhension de ce qui fait la substance de la ville enrichit les projets de transformation*"¹. Les bases de données sont nombreuses et constituées notamment par les diagnostics et analyses menées dans le cadre de l'élaboration des PSMV, ZPPAUP, AVAP déjà mentionnés auxquels s'ajoutent les PLU et SCoT. Les acteurs locaux mettent également en place des outils permettant la mise en place de nouvelles stratégies de développement urbain, qui nécessitent une connaissance fine permettant de questionner les rapports entre densification, intensification, (lutte contre l'étalement urbain), aération et respiration (risques, nuisances, vulnérabilité au changement climatique)² :

- ◆ La typomorphologie et particulièrement les outils développés par l'AGAM.
- ◆ L'écosystème partenarial d'observation des territoires (SPOT).
- ◆ Urbansimul : outil d'analyse du foncier en PACA édité par l'INRA et le CEREMA.

¹ Le patrimoine urbain, une nouvelle ambition, Regards de l'Agam, 2013
² la typomorphologie, Un outil indispensable à la compréhension du territoire, Regards de l'Agam, 2019



Typo-morphologie urbaine détaillée de Marseille, permettant d'affiner la connaissance des tissus urbains et définir les secteurs de projet

ENJEUX PAYSAGERS

Ce qui est en jeu

LA VALEUR PAYSAGÈRE ET URBAINE

Elle est élevée. Les centres-villes historiques font partie des paysages identitaires des Bouches-du-Rhône. Leur nombre et leur importance contribue à la qualité urbaine du département.

LA VALEUR PATRIMONIALE

Elle est élevée. Les centres-villes historiques concentrent monuments historiques classés ou inscrits, qui témoignent de l'histoire locale.

LA VALEUR SOCIALE ET DU CADRE DE VIE

Elle est élevée. Les centres-villes historiques sont des paysages urbains agréables, harmonieux et disposant d'un confort climatique généré par des gabarits de rue ombragés et de nombreux espaces plantés. Ce cadre de vie qualitatif favorise l'appropriation sociale et culturelle et l'émergence de pratiques actives de l'espace public.

LA VALEUR ÉCONOMIQUE

Elle est élevée. L'économie que portent les centres-villes historiques repose sur leur intérêt touristique et l'impact sur le développement d'activités culturelles et de loisirs. Cette attractivité favorise la concentration de commerces, d'équipement, et d'emplois. À l'inverse, certains centres bourgs souffrent de dévitalisation lorsqu'ils sont en concurrence avec des extensions péri-urbaines et le développement de nouvelles polarités excentrées.

LA VALEUR ÉCOLOGIQUE

Elle est élevée. Les centres-villes historiques constituent des références de modes constructifs traditionnels, adaptés au contexte local et composant avec l'environnement, le climat, la géographie et les matériaux disponibles. Les tissus denses de bâtiments alignés qui caractérisent les îlots des centres-villes historiques comportent des cœurs d'îlot végétalisés participant à la création d'îlots de fraîcheur en ville.

L'enjeu est une notion qui établit les gains et les risques potentiels, d'un point de vue littéral "ce qui est en jeu". Il s'agit de déterminer la valeur et la qualité de ce qui est en jeu. La valeur des centres-villes historiques est à la fois paysagère, patrimoniale, sociale, économique et écologique.

		+ GAINS	- PERTES
FACTEURS D'ÉVOLUTION	RENOUVELLEMENT	Développement durable de la ville historique avec opérations visant à améliorer le confort urbain, la qualité du cadre de vie, les fonctionnalités écologiques du tissu urbain.	
	PATRIMONIALISATION	Protection et mise en valeur du patrimoine urbain et des monuments historiques Amélioration de la connaissance des villes historiques	Contrainte pour la transformation urbaine et risque de muséification
	DÉVITALISATION		Banalisation des villes historiques Dysfonctionnements urbains, démographiques, économiques



Analyse de la présence de la nature en ville à Marseille



Projet de l'écoquartier des Fabriques, Euromed, Marseille



© Signes Paysages

La reconversion de la friche des anciens ateliers SNCF en Arles, avec la fondation LUMA et le Parc des Ateliers



© Map - Architecture

L'aménagement de la Rotonde, Quartier Sextius-Mirabeau à Aix

OBJECTIFS & leviers d'actions

LES OBJECTIFS

- ◆ Dynamiser les centres-villes historiques en travaillant sur leur attractivité commerciale, culturelle et en s'appuyant sur la qualité du cadre de vie, qui fait leur force et qui est le pilier d'un attachement identitaire des habitants du département.
- ◆ Valoriser le patrimoine bâti et urbain des centres-villes historiques articulant préservation-restauration-réhabilitation-renouvellement-densification-intensification au développement du projet urbain.
- ◆ Assurer un développement urbain durable en prenant appui sur des principes constructifs traditionnels respectueux du "genius loci", sur la réintroduction de la nature en ville et des fonctionnalités des trames vertes, bleues et brunes et sur le développement des mobilités douces.
- ◆ Limiter l'étalement urbain périphérique extensif participant à la banalisation du paysage urbain et l'émergence de polarités concurrentes en privilégiant la densification des centres-villes.

LES LEVIERS D' ACTIONS

- ◆ PLU et PLUi, PLH, Sites classés et inscrits, Monuments historiques et immeubles classés et inscrits, PSMV, ZPPAUP, AVAP, synthétisés SPR,
- ◆ Plan de Paysage AMP, Projets Ambition cœur de ville,
- ◆ SCoT : Marseille Provence Métropole, Pays d'Aix, Agglopolo Provence, Pays d'Aubagne, Pays d'Arles, Ouest étang de Berre.
- ◆ Labels : Ville et Pays d'Art et d'Histoire (Martigues, Marseille, Arles), Unesco (Arles), Architecture contemporaine remarquable, Capitale Européenne de la Culture (Marseille 2013), Qualicities, Smartcities...
- ◆ OAP QAFU, ORI, OPAH, NPNRU, Contrats de ville et QPV,
- ◆ Démarche "Évolution des formes urbaines" de l'AGAM,
- ◆ ANAH, Délégations d'Aide à la Pierre.